

Compte Rendu

de l'Assemblée Générale

2012

du MIRAMAP

2&3 mars 2013



MIRAMAP

58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80



➤ Atelier 1 : Besoins des réseaux territoriaux et orientations du MIRAMAP

▸ Echanges sur l' état des réseaux

L'idée de ce premier temps en petits groupes de trois personnes était de faire un temps d'échange sur les réseaux et leurs besoins vis-à-vis du MIRAMAP. Cette liste est loin d'être exhaustive, étant donné la richesse et la diversité des discussions en petits groupes.

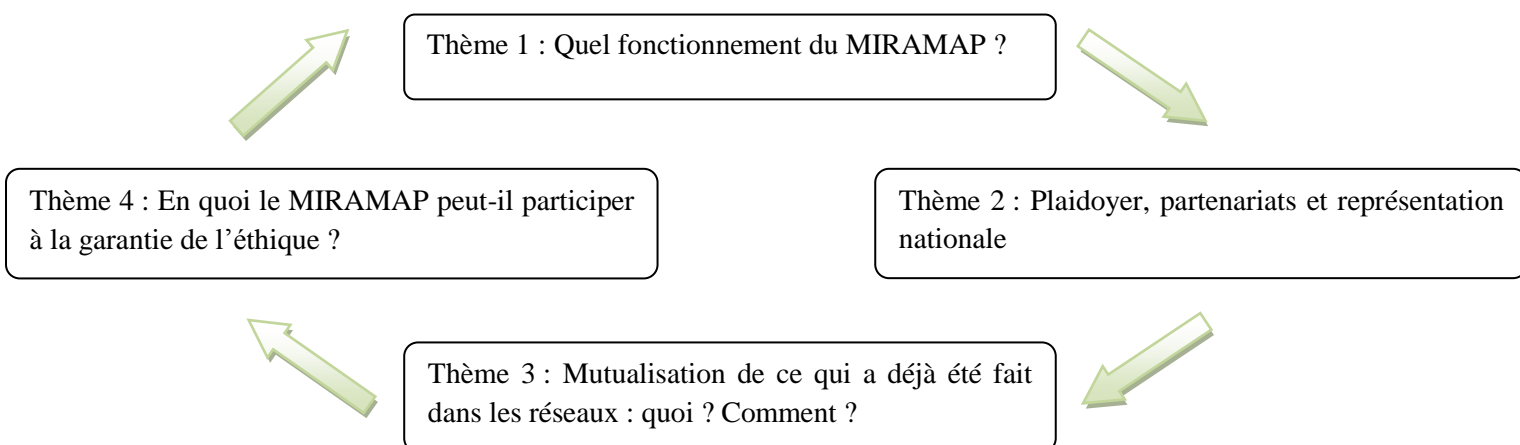
Les principaux besoins retenus par les différents groupes sont:

- la force et la visibilité que donne le réseau interrégional au mouvement
- l'inscription dans une démarche de révision de la Charte qui concerne toutes les AMAP
- la garantie de l'éthique des AMAP
- la représentation et la défense du modèle AMAP auprès des pouvoirs publics
- un appui du MIRAMAP sur la question de la fiscalisation des AMAP
- un partage des difficultés rencontrées ainsi que les alternatives / solutions trouvées par les réseaux
- des outils pour simplifier ou améliorer la gestion d'une AMAP
- des chantiers de mutualisation
- des conseils juridiques

Suite à ces échanges, quatre thèmes ont été identifiés.

▸ Tables de réflexions autour de 4 thématiques

4 groupes de 11 personnes ont réfléchi et débattu autour des quatre thématiques suivantes (20 minutes par thème). Les paragraphes qui suivent ne sont pas des comptes-rendus exhaustifs, mais une trace de ce qui a été discuté.



↳ Quel fonctionnement du MIRAMAP ?

Le réseau interrégional permet de :

- d'élargir le débat et de le porter au niveau régional et national
- de défendre le modèle agricole et économique porté par les AMAP et de faire du plaidoyer au niveau national (fiscalité)
- de représenter (favoriser) le modèle AMAP au niveau politique
- d'articuler les volontés locales et les prises de décisions au niveau le plus pertinent
- de se professionnaliser, que l'on soit salarié ou bénévole par la formation et la spécialisation
- de mobiliser des compétences bénévoles
- de mutualisation du bénévolat et du salariat
- d'organiser un conseil d'orientation (comment le faire vivre ?)

Fonctionnement partagé entre les réseaux

⇒ Déléguer aux réseaux l'animation des Commissions

Selon les compétences développées dans les réseaux, ils seraient pilotes (et non décisionnaires) de l'une ou l'autre des Commissions (finances solidaire, appui et cadre juridique et garantie de l'éthique, réécriture de la charte, accès des AMAP à tous, accompagnement des nouveaux réseaux, mutualisation de l'expérience,...)

⇒ Déléguer aux réseaux, quand cela est pertinent, la représentation du MIRAMAP dans les partenariats (et mutualiser le portage de projets avec des partenaires quand cela est pertinent : RENETA, INPACT, MES,...)

⇒ Mutualisation des bénévoles et partage de salariés entre réseau et MIRAMAP :

- Mise à disposition de temps salarié par les réseaux pour le MIRAMAP (ou cotisation plus élevée)
- Les salariés du MIRAMAP dispersés dans les territoires : meilleur suivi, le MIRAMAP ne sera plus identifié comme étant en Rhône Alpes, et cela permettrait de compléter les temps partiels des réseaux.
- Appel à compétences des amapiens sur des points particuliers : juridiques, appels à subventions,...

Organiser une réunion inter réseaux/MIRAMAP pour développer ce sujet

Représentativité des paysans

- ⇒ Financer un système de remplacement pour que les paysans puissent assister plus facilement aux temps forts du réseau
- ⇒ Avoir un animateur salarié dédié

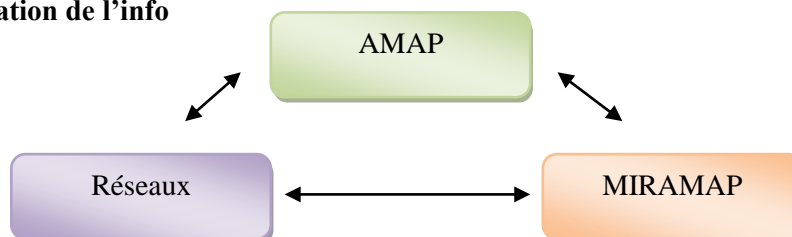


Communication

- ⇒ **Formation sur le Mouvement des AMAP** : qu'est-ce que l'Agriculture Paysanne ? ; utilité du MIRAMAP et des réseaux territoriaux (niveau de pertinence et subsidiarité) ; nécessité d'avoir des salariés et de leur proposer des contrats non précaires ; formation de base pour ceux qui souhaitent s'investir au niveau des réseaux et/ou participer aux réunions du MIRAMAP (afin ne pas perdre du temps en réunion)

Faire des points formations dans la lettre d'info du MIRAMAP, profiter de la réécriture de la charte,...

- ⇒ **Assurer le lien et circulation de l'info**



Mettre dans la Lettre d'info du MIRAMAP une rubrique mettant en avant la diversité locale

- ⇒ **Transmettre les appels à compétences**

Financements

- ⇒ **Augmenter la part d'auto financement**

- Mettre en place une cotisation par amapien dans chaque AMAP qui prévoit le financement des réseaux territoriaux et du MIRAMAP ainsi qu'une cotisation des paysans en AMAP aux réseaux dont une partie remonterait au MIRAMAP.
- Redéfinir le montant des cotisations des réseaux au MIRAMAP.
- Les réseaux régionaux devraient chercher des subventions pour le MIRAMAP notamment auprès des collectivités (actuellement seule la Région Rhône Alpes finance en partie le projet finance solidaire porté par le MIRAMAP).

A débattre avec les réseaux et le MIRAMAP lors de la réunion prévue ci-dessus

- ⇒ **Etre reconnu par : ONVAR, CPIE, Educ Pop**
- ⇒ **Mettre en place une assurance groupe pour les AMAP isolées**
- ⇒ **Dons, mécénats, legs**



↳ Plaidoyer, partenariats et représentation nationale

Les partenariats actuels et l'existence d'un comité d'orientation (constitué de grands témoins, issus du monde agricole paysan et bio et de l'ESS : il a pour rôle de faire des suggestions au MIRAMAP quant à l'orientation de l'association et s'est réuni une fois en 2010) ont été présentés.

- ⇒ Le MIRAMAP est clairement reconnu comme structure dédiée à la **promotion** et de **défense** du mouvement des AMAP.
- ⇒ En ce qui concerne les partenariats, aucun nouveau partenariat supplémentaire n'est envisagé. Il est proposé que le MIRAMAP réfléchisse bien à la plus value qu'il apporte vis-à-vis de chaque partenaire : **quel est la spécificité du MIRAMAP dans le paysage agricole et ESS d'aujourd'hui ?**
- ⇒ Il faut que nos actions partenariales, de représentation, de prise de position politique prennent en compte nos valeurs (formalisées dans le Socle Commun).
- ⇒ Chaque acteur du mouvement (MIRAMAP, réseau régional, réseau local, amap, amapien) doit agir à son échelle pour promouvoir et défendre les AMAP. Cependant, il faut être vigilant afin que des partenariats n'aient pas de conséquences négatives sur le mouvement (travail avec tel ou tel acteur du monde conventionnel, ...).
- ⇒ Le MIRAMAP doit travailler à ce qu'il soit reconnu par l'Etat comme un acteur agricole important. Cela lui permettrait notamment d'obtenir un soutien financier plus régulier (actuellement, les ressources principales du MIRAMAP proviennent de la Région Rhône-Alpes et de la Fondation Macif pour le projet finance solidaire).
- ⇒ Pourquoi ne pas travailler l'agrément d'AMAP (ou de réseaux d'AMAP) pour qu'elles (ils) fassent partie de CPIE (Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement) ? Cela conférerait au mouvement plus de notoriété et de stabilité financière.

Pour synthétiser :

⇒ **Eléments de définition :**

- Promouvoir ET défendre notre spécificité
- Faire reconnaître officiellement

⇒ **Eléments de vigilance :**

- Rester dans le cadre de notre socle commun

⇒ **Et concrètement ?**

- Partage d'expériences des partenariats locaux
- Obtenir une reconnaissance officielle (ONVAR, Educ environnement...)
- Pilotage confié à une région, pour le compte de tous
- ...et faire le lien avec les autres outils développés dans les autres groupes !



↳ Mutualisation de ce qui a déjà été fait dans les réseaux : quoi ? Comment ?

- ⇒ Le faire au niveau régional et national
- ⇒ Valoriser la diversité des compétences des amapiens
- ⇒ Partager des outils d'éducation populaire
- ⇒ Faciliter les échanges d'information entre régions proches géographiquement

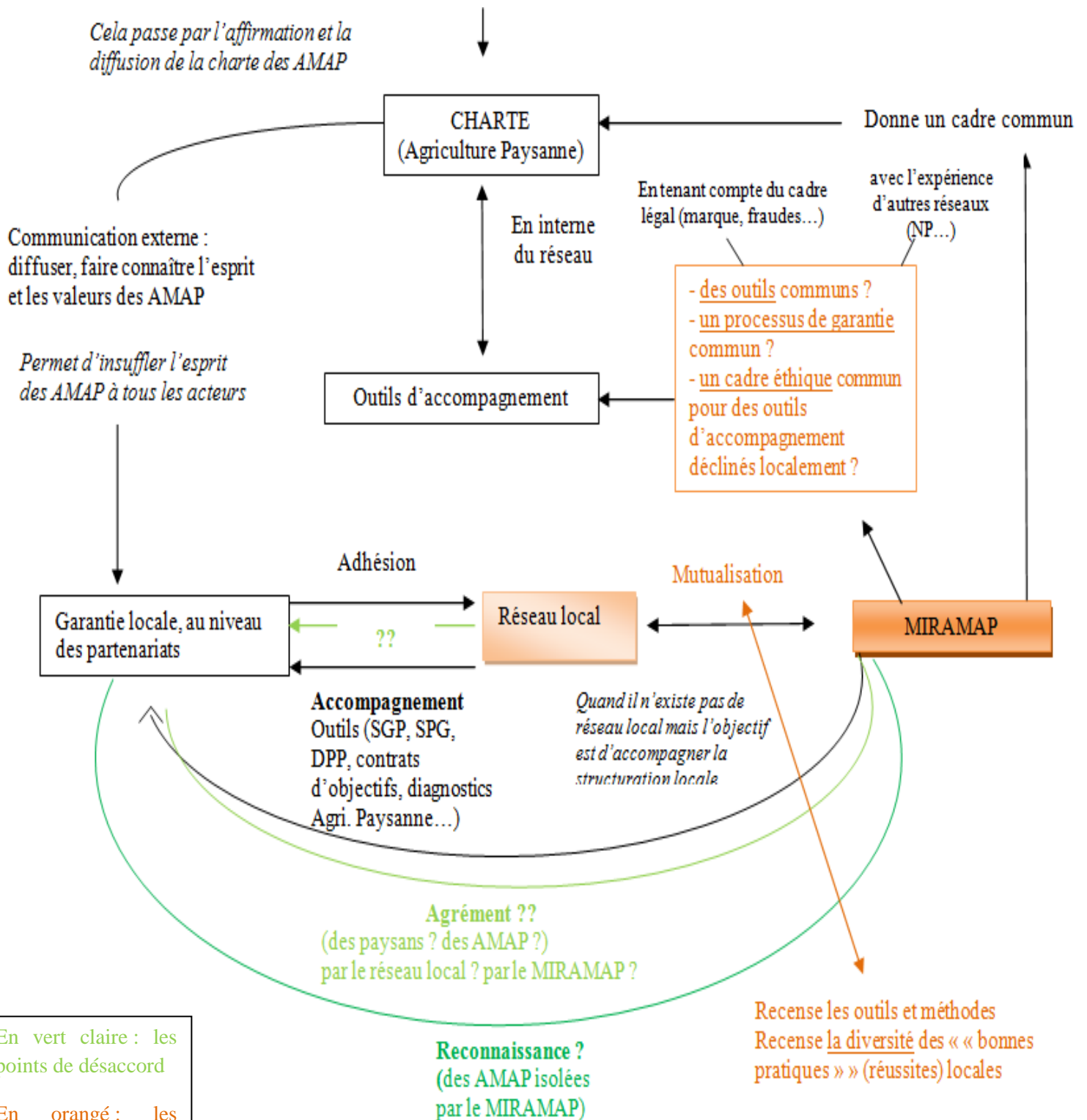
Quoi ?	Comment ?
Supports et infos techniques et pratiques pour AMAP et paysans (surtout sans réseau régional): <i>(ex : kit Juridique ; guide paysan ; kit création AMAP, statuts, contrats, charte...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire l'inventaire des ressources ⇒ Site Internet MIRAMAP
La biodiversité des compétences des adhérents (personnes ressources)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire listing des personnes ressources (pour intervention sur un thème en région par ex) ⇒ Poursuivre et renforcer les listes de discussions thématiques (pour questions/échanges ponctuels)
Mise à jour de la carte des AMAP en France	⇒ Site Internet MIRAMAP
Contenu formations paysans et amapiens	⇒ Mailing list et Site Internet MIRAMAP
Expériences des réseaux structurés vers ceux en structuration	⇒ Témoignage administrateurs (Amapiens ; producteurs) dans d'autres régions par ex
Chantiers en cours – outils créés en région	⇒ Rubrique collaborative dans la Newsletter MIRAMAP
Outils d'éducation populaire et de sensibilisation à l'agriculture paysanne (coordonnées d'intervenants, vidéos, livres, possibilités de former les AMAPiens...)	⇒ Site Internet MIRAMAP (ressources documentaires)

Internet est un outil rapide et utile pour les échanges d'information mais les rencontres physiques sont indispensables.

Le site du MIRAMAP doit être un appui technique de cette mutualisation.



↳ En quoi le MIRAMAP peut-il participer à la garantie de l'éthique ?



En vert claire : les points de désaccord

En orangé : les pistes concrètes pour le MIRAMAP

Est-ce le MIRAMAP qui peut donner une légitimité à des AMAP isolées OU les AMAP quelles qu'elles soient qui par leurs pratiques donnent sa légitimité au MIRAMAP ?



➤ Atelier 2 : Chantier de révision de la charte des AMAP

▸ Echanges sur l' état d' avancement du chantier charte dans les régions

Echanges en petits groupes de trois, sans compte rendu en plénière.

▸ Travail de réflexion autour du rôle de la charte

Avant de se pencher sur le fond de la charte, il paraissait essentiel de réfléchir collectivement sur le sens et la signification d'une charte :

C'est quoi une charte ?

Quel rôle donnons-nous à la charte des AMAP ?

Nous le précisons à nouveau, il est difficile de retranscrire la richesse des débats autour de cette question. Nous ne faisons que retracer les grandes lignes.

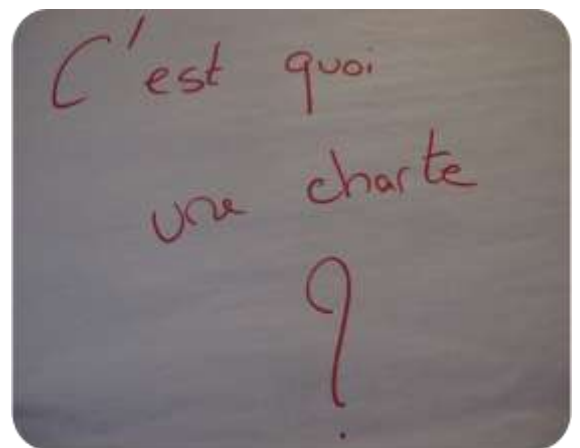
➤ Les mots qui sont ressortis, et qui ont fait consensus :

⇒ **Sur le rôle**

- Une éthique commune (différent de morale)
- Des valeurs communes (les valeurs essentielles et principales)
- Une déontologie
- Un document de référence, un document fédérateur, un socle commun

⇒ **Sur la forme**

- Document pratique et concret
- Document claire, synthétique, concis
- Document accessible, simple
- Document court et attractif
- Rigueur ≠ rigidité



↳ Les mots qui posent question :

Ce qui n'a pas fait consensus (par manque de temps et de précisions), et qui devra être retravaillé :

⇒ Est-ce que la charte AMAP est une protection juridique ?

⇒ Est-ce que la Charte est une boussole (c'est-à-dire une feuille de route) ou un cadre (pré-requis) ?

Suite aux échanges de la salle, il a été retenu que certains éléments devaient être pré-requis (par exemple ne pas faire transiter l'argent par l'AMAP), mais que d'autres points de la charte devaient servir de boussole, dans un esprit d'accompagnement du processus.



➤ Procès Verbal de l'Assemblée générale

▸ Vote des rapports

Les rapports sont disponibles sur le [site du MIRAMAP](#).

Résultats des votes			
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Rapport moral 2012			
Collège AMAP (consommateur)	9	0	0
Collège AMAP (producteur)	2	0	0
Collège Réseau	9	0	0
Rapport d'activité 2012			
Collège AMAP (consommateur)	9	0	0
Collège AMAP (producteur)	2	0	0
Collège Réseau	9	0	0
Rapport financier 2012			
Collège AMAP (consommateur)	9	0	0
Collège AMAP (producteur)	1	0	1
Collège Réseau	9	0	0
Rapport d'orientation 2013			
Collège AMAP (consommateur)	9	0	0
Collège AMAP (producteur)	2	0	0
Collège Réseau	8	0	1
Budget prévisionnel 2013			
Collège AMAP (consommateur)	9	0	0
Collège AMAP (producteur)	1	0	1
Collège Réseau	8	0	1



▸ Renouvellement du collectif 2013

		Région / Département	Prénom	Nom	Collège	Fonction
Collectif 2013	Bureau 2013	Limousin	Elisabeth	Carbone	Collège AMAP C	Secrétaire générale
		PACA	François	Guiton	Collège AMAP C	Trésorier
		Ile de France	Pierre	Giraud	Collège AMAP C	Trésorier adjoint
		Ile de France	Stéphanie	Cabantous	Collège AMAP C	Porte Parole
		Rhône Alpes	Léo	Coutellec	Collège Réseau C	Porte Parole
		PACA	Cédric	Loeffler	Collège Réseau C	
		PACA	Denis	Carel	Collège Réseau P	
		Tarn	Didier	Loufrani	Collège Réseau C	
	Picardie	Claire	Tauty	Collège Réseau C		
	Pays Basque	Sylvie	Barrans	Collège Réseau C		
	Nord Pas de Calais	Adrien	Poteaux	Collège Réseau C		
	Ile de France	Alain	Levot	Collège Réseau C		
	Ile de France	Laurent	Marbot	Collège Réseau P		
	Rhône Alpes	Laurent	Meunier	Collège Réseau P		
	Aquitaine	Josette	Lucas	Collège AMAP C		
	Aquitaine	Florence	Ghioldi	Collège AMAP C		
	Ile de France	Carole	Lony	Collège AMAP C		
	Bretagne	Allain	Le Boudouil	Collège AMAP C		
	PACA	José	Florini	Collège AMAP C		
	Lorraine	Guillaume	Boitel	Collège AMAP P		

C = Consommateur P = Producteur



➤ Présentation du projet Finance Solidaire

La présentation du projet finance solidaire du MIRAMAP, présentée par Astrid Bouchedor et Léo Coutellec, est disponible sur le [site](#).

MERCI

A TOUS ET TOUTES

POUR VOTRE PRESENCE

ET

LA RICHESSE DE NOS ECHANGES!

